



# Coaching mental : Exploration d'une pratique au potentiel inestimé dans le secteur de la santé et de la vie personnelle

Les jeudi 3 et vendredi 4 juin 2021, de 9h à 16h

## Objectif de la formation

Découvrir une approche venue des États-Unis et en plein essor en Europe actuellement.

## Descriptif de la formation

Nous aborderons, dans un premier temps, les aspects théoriques du coaching mental afin de cadrer la pratique et de se familiariser avec quelques concepts-clés relatifs au coaching mental.

Nous découvrirons, ensuite, deux outils utilisés en coaching mental et capables de générer des changements significatifs dans les relations interpersonnelles.

Nous expérimenterons également les outils présentés sous forme d'ateliers didactiques.

Un temps sera également imparti pour les échanges tout au long de ces deux journées.

## Contenu de la formation

- Qu'est-ce que le coaching mental ?
- En quoi peut-il être utile ?
- Dans quels domaines peut-il être utilisé ?
- La boîte à outils du coach mental.
- Quelles sont les limites du coach mental ?
- Le triangle de Karpman.
- Atelier didactique.
- Les positions perceptuelles.
- Atelier didactique.
- Partage.

## Formatrice

Valérie Parein : Infirmière-professeur, Maître-Praticienne en coaching mental, formée en hypnose fondamentale et conversationnelle.

### Lieu et adresse de la formation

Centre Hospitalier Psychiatrique Saint-Bernard  
Rue Jules Empain 43 - 7170 Manage

### Renseignements

Sandrine Molitor - [molitors@helha.be](mailto:molitors@helha.be) - 0477/ 563 257

### Inscriptions uniquement en ligne

<https://cermed.helha.be/>

**Date limite d'inscription** 17 mai 2021

**Prix** 160 EUR\* – Min : 12 / Max. 20 participants

### N° de compte

NOUVEAU NUMERO : IBAN BE31 0689 3723 6255 - BIC GKCCBEBB

Du CeREF- Domaines de la santé.

### Communication

F21- 2021-, Nom, Prénom

\*Les pauses-café et une petite restauration sont comprises dans les frais d'inscription.

Cette formation est reconnue par le SPF Santé Publique au titre de formation continue pour l'octroi du complément fonctionnel aux cadres des services de santé.